

# Marigny Ytiatives

Le journal municipal de la commune de Marigny-le-Lozon

*Le conseil municipal et le personnel communal  
vous souhaitent une belle et heureuse année*

# 2020

HIVER 2020

visitez notre site internet : [www.mairie-marigny.com](http://www.mairie-marigny.com)



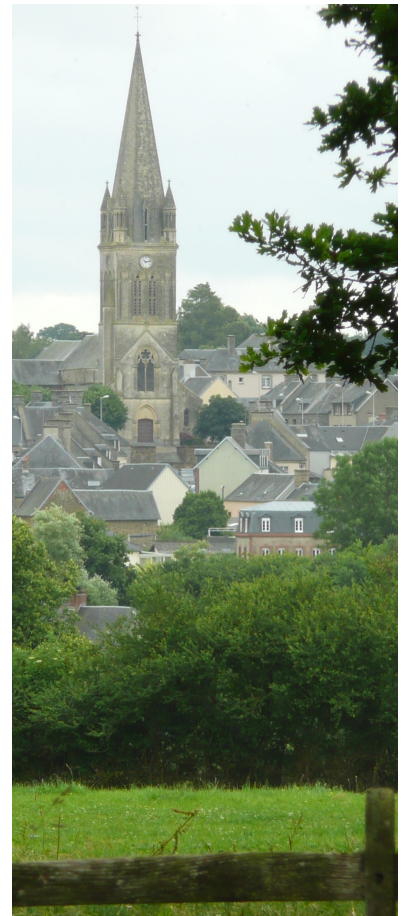
## Le mot du Maire...

Une nouvelle année s'ouvre à nous avec pour principal objectif l'aboutissement des travaux engagés en 2019 : l'aménagement du bourg de Marigny devrait s'achever fin mars et le pôle public devrait ouvrir prochainement. Dès lors le nouveau visage de Marigny-le-Lozon s'offrira à vous : plus convivial et plus moderne.

2020, c'est avant tout l'année d'un nouvel horizon avec le renouvellement du conseil municipal. Année électorale oblige, je ne dresserai pas de bilan du mandat écoulé mais préfère remercier les personnes qui contribuent chaque jour au bon fonctionnement de notre commune et à la qualité de son cadre de vie : merci aux conseillers municipaux, au personnel communal, aux associations, au personnel enseignant, aux artisans et commerçants...

Merci à vous Marignais et Lozonnais qui êtes les acteurs principaux de notre bien vivre à la campagne et belle et heureuse année à tous !

*Fabrice LEMAZURIER.*



### Dans ce numéro

Edito du Maire	1
Conseil Municipal	2 à 7
Informations	8
Passé récent	9
Zoom sur les voeux	10
Histoire de Marigny	11
Vie associative	12
Vie locale	13

### La Mairie de MARIGNY-LE-LOZON vous accueille :

Du lundi au mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le jeudi de 14h à 18h et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30. Tél : 02.33.55.15.26

mail : [mairie.marigny@wanadoo.fr](mailto:mairie.marigny@wanadoo.fr)  
[www.mairie-marigny.com](http://www.mairie-marigny.com)

La Mairie annexe de LOZON vous accueille :

Le mardi de 10h à 12h le jeudi de 16h à 18h

Tél : 02.33.56.23.34

mail : [mairie.lozon@wanadoo.fr](mailto:mairie.lozon@wanadoo.fr)

# CONSEIL MUNICIPAL

Retrouvez tous les comptes-rendus de conseil municipal sur le site internet de la mairie : [www.mairie-marigny.com](http://www.mairie-marigny.com)

Les membres du conseil municipal :

LEMAZURIER Fabrice, BOURBEY Marc, TURGIS Pierre, HOMMET Bernadette, LEGRAVEREND Jean-Claude, GENET Philippe, BESSON Huguette, MONTAGNE Noël, FAUVEL Véronique, LESAGE Florence, HELAINE Stéphane, DOLOUE Cédric, BISSON Valérie, HEUGUET Cédric, TAPSOBA Désiré, LEGENDRE Martine, BISSON Caroline, HEUVET David, HEBERT Magali, GIRES Pascal, COTENTIN Thierry, GIRES Jean-Yves, LAMOUREUX Serge, LE BIHAN Stéphane, MARTIN Fabienne, EUGENE Christiane, GUESDON Joël, MAUDUIT Ludovic, LE BUZULLIER Chantal.

Séance du 12 novembre 2019

Absents excusés : GENET Philippe, HEUVET David.

Absents : HELAINE Stéphane, HEUGUET Cédric, LE BIHAN Stéphane

Pouvoir : GENET Philippe donnant pouvoir à TURGIS Pierre.

## DÉBAT SUR LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL



Le PADD est le document-cadre du plan local d'urbanisme intercommunal, il fixe les grandes orientations et objectifs de Saint-Lô Agglo pour les 15 ans à venir en matière d'habitat, de déplacement, d'économie mais aussi de protection des terres naturelles et agricoles et de préservation de la biodiversité.

Le PADD a été co-construit avec tous les acteurs du territoire sur différents temps :

- ◆ Des ateliers avec les élus en avril
- ◆ Un séminaire de travail d'une journée « Le Saint-Lois en 2035 : quel scénario d'aménagement ? » le 22 mai
- ◆ Un forum pour les acteurs du territoire (associations, entreprises, institutionnels) le 18 juin
- ◆ 5 réunions publiques sur le territoire en septembre
- ◆ Un avis du conseil de développement de Saint-Lô Agglo en novembre
- ◆ Des débats en communes de **450 personnes** au total ont participé et contribué à la rédaction du PADD sous des formes d'expression différentes.

Le projet a ainsi été défini collectivement et ajusté au regard de différentes attentes. Il a été présenté en débat lors du conseil communautaire du 16 décembre.

Retrouvez l'intégralité du PADD sur : <http://plui.saint-lo-agglo.fr/>

Vous voulez continuer à contribuer au PLUi... mais comment ?

Rendez-vous sur le site internet [www.plui.saint-lo-agglo.fr](http://www.plui.saint-lo-agglo.fr) ... Des questionnaires et cartographies participatives vous permettent de faire remonter vos idées et vos points de vue sur différentes thématiques : identifier le patrimoine à conserver, les friches qui pourraient être reconverties, les endroits qui vous posent problème au quotidien dans votre pratique du vélo, etc. Vous pouvez également y faire part de vos idées et propositions pour l'habitat de demain, les nouveaux équipements et services à développer !



# CONSEIL MUNICIPAL

## **ARRÊT DE PROJET PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS (PDU), PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH), PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET)**

### **POURQUOI AVOIR ENGAGÉ CES 3 ÉTUDES ?**

Saint-Lô Agglo a souhaité se doter de documents cadres de référence pour formaliser son **PROJET DE TERRITOIRE EN MATIÈRE DE TRANSPORTS, D'HABITAT ET DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE**.

Ces 3 plans ont été élaborés simultanément afin d'avoir une **vision cohérente** et globale.

Rappelons également que l'établissement d'un PLH et d'un PCAET répond à des obligations réglementaires. L'élaboration des 3 plans devaient répondre **aux ambitions de Saint-Lô Agglo concernant l'aménagement et le développement de son territoire**.

### **QUE CONTIENNENT CES 3 ÉTUDES ?**

- Un DIAGNOSTIC
- 4 AXES STRATÉGIQUES communs aux 3 études :
  1. Renforcer l'attractivité économique et résidentielle du territoire
  2. Jouer les complémentarités entre les types de communes pour un développement équilibré
  3. Satisfaire les besoins locaux dans une logique de développement durable
  4. Mettre en place une gouvernance
- Des OBJECTIFS PROPRES à chaque plan
- Un PROGRAMME D'ACTION pour chaque plan (feuille de route)
- Une ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE
- Un dispositif de SUIVI pour MESURER ou AJUSTER

### **COMMENT ONT-ILS ÉTÉ CONSTRUITS ?**

Ces 3 plans ont été **CO-CONSTRUITS** avec les maires et élus municipaux, avec les partenaires, avec les acteurs concernés, avec les usagers et habitants.


### **EN QUOI CONSISTE « L'ARRÊT DES PROJETS » ?**

Il s'agit d'une étape dans la procédure d'élaboration des documents qui marque le passage entre la fin des études et le **DÉBUT DE LA CONSULTATION**.

Les 3 projets vont donc dorénavant être **soumis aux avis**. Il ne s'agit donc pas des versions définitives.

## **LA POLITIQUE EN MATIÈRE DE TRANSPORTS (PDU)**

### **PRIORITÉS :**

Assurer une meilleure desserte du territoire   
Améliorer l'accessibilité et la sécurité  
Développer les transports en commun et l'intermodalité pour une culture des mobilités différente du « tout voiture »  
Favoriser le développement et la pratique des modes actifs pour les déplacements du quotidien

### **OBJECTIFS :**

- Un réseau de transport collectif sur le territoire
- Un réseau de pistes cyclables de 344km
- Un espace des mobilités en gare de Saint-Lô pour favoriser l'intermodalité
- Des aires de covoiturage aménagées en aires multimodales
- Un accompagnement des entreprises et des administrations à l'élaboration de leur plan de mobilité

### **ACTIONS : 19 ACTIONS IDENTIFIÉES**

#### **... ZOOM SUR QUELQUES ACTIONS**

- Renouvellement de la DSP (délégation de service public) de transports de voyageurs
- Lancement d'une étude pour la mise en accessibilité du réseau de transports collectifs
- Lancement d'une étude de faisabilité à la création d'un espace des mobilités en gare de St-Lô
- Identification des points de connexion entre les aires de covoiturage avec les autres solutions de mobilité
- Mise en oeuvre du schéma directeur vélo

## **LA POLITIQUE EN MATIÈRE D'HABITAT (PLH)**



### **PRIORITÉS :**

- Engager la reconquête des centre-bourgs des 25 communes pôles du territoire (SCoT)
- Soutenir la rénovation du parc existant
- Adapter l'offre d'habitat aux besoins de la population : familles, seniors, étudiants, gens du voyage...

### **OBJECTIFS :**

- 2550 logements à produire entre 2020 et 2025 (dont 1000 pour assurer le maintien de la population)
- 20% de l'offre consacrée à la résorption de la vacance des logements
- 35% de l'offre en logements aidés
- 78% de l'offre localisée dans les 25 communes pôles
- Au moins 800 logements à produire en renouvellement urbain

# CONSEIL MUNICIPAL

## ACTIONS : 16 ACTIONS IDENTIFIÉES

### ... ZOOM SUR QUELQUES ACTIONS

- Mise en place d'une OPAH et aides financières en faveur de la rénovation
- Aide à l'acquisition dans le parc privé existant
- Aide à la réalisation d'opérations de renouvellement urbain
- Aide au développement du logement locatif social
- Aide au développement d'une offre de logement dédié aux jeunes
- Aide au développement de l'habitat inclusif dédiée aux seniors à revenu modeste

## LA POLITIQUE EN MATIÈRE DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE (PCAET)

### PRIORITÉS :

- Réduire les consommations d'énergie de 50% d'ici à 2040
- Être un territoire autonome en énergie en 2040
- Accompagner les acteurs du territoire à effectuer leur transition écologique
- Limiter la vulnérabilité du territoire aux effets du changement climatique

### OBJECTIFS :

- Effort de réduction des consommations d'énergie sur tous les secteurs concernés pour atteindre une baisse de 50% : habitat, mobilités, agriculture, industrie, tertiaire
- Mix énergétique d'ici à 2040 : aérithermie, géothermie, bio énergie, éolien, solaire, méthanisation

## ACTIONS : 26 ACTIONS IDENTIFIÉES

### ... ZOOM SUR QUELQUES ACTIONS

- Élaboration d'un Projet Alimentaire Territorial
- Mise en place d'une démarche d'écologie industrielle et territoriale
- Recrutement d'un ambassadeur de tri
- Réalisation d'un schéma directeur des énergies
- Réalisation d'un cadastre solaire
- Réseau de chaleur urbain sur Saint-Lô
- Valorisation du maillage bocager
- Rénovation de l'éclairage public
- Installation de production d'énergie solaire
- Plan de gestion des espaces verts

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal émet un avis favorable le projet de plan de déplacements urbains de Saint-Lô Agglo.

## OUVERTURE DES COMMERCES LE DIMANCHE ANNEE 2020

Il est proposé au conseil municipal les dates suivantes :

- 1/ Dimanche 28 juin 2020
- 2/ Dimanche 20 septembre 2020
- 3/ Dimanche 20 décembre 2020
- 4/ Dimanche 27 décembre 2020

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, émet un avis favorable à l'ouverture exceptionnelle pour les établissements de vente au détail.

## DENOMINATION D'UNE NOUVELLE PLACE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, Considérant l'intérêt historique et communal que présente la dénomination de la place située devant le futur pôle public,

Après en avoir délibéré à l'unanimité :

- ♦ adopte la dénomination « Place Cadenet».
- ♦ charge Monsieur le maire de communiquer cette information notamment aux services de la Poste.

## CHANGEMENT D'ADRESSE ET D'HORAIRES DE LA MAIRIE

Vu l'article L2121-7 du code général des collectivités territoriales,

Considérant que la mairie sera transférée dans le pôle public,

Considérant que le site du pôle public ne contrevient pas au principe de neutralité, offre au conseil municipal la possibilité de se réunir dans des conditions d'accessibilité et de sécurité et permet d'assurer la publicité des séances,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal dit que

- ♦ la nouvelle adresse de la mairie sera la suivante : Place Cadenet à Marigny 50570 Marigny-le-Lozon
- ♦ les nouveaux horaires qui seront identiques à ceux du pôle public :

Lundi	9h-17h <b>journée continue</b>
Mardi	9h-12h 14h-17h
Mercredi	9h-12h 14h-17h
Jeudi	9h-12h 14h- <b>18h</b>
Vendredi	9h-12h 14h-17h

# CONSEIL MUNICIPAL

## Questions diverses

### Suivi des travaux d'aménagement de bourg :

Une application « Colas et moi » permet de suivre les travaux et d'être informé des dernières informations relatives au chantier.

### Projet d'arboretum :

L'association Fête du Bois propose de réaliser un arboretum à l'étang. Le coût prévisionnel est de 10 000 €. Elle demande à la commune de participer à l'achat d'arbres pour un montant de 2 000 €.



Absents excusés : HEUVET David, HEBERT Magali, EUGENE

*Séance du 10 décembre 2019*

Christiane, GUESDON Joël

Absents : HOMMET Bernadette, HELAINE Stéphane, HEUGUET Cédric, LE BIHAN Stéphane

### ACCUEIL DE BENEVOLES POUR LES ACTIVITES PERISCOLAIRES A L'ECOLE JULIEN BODIN

Le Maire rappelle au conseil municipal que la commune est responsable de l'organisation du temps du midi à l'école Julien Bodin.

Pour améliorer le fonctionnement du service, il envisage de faire appel, notamment, à des bénévoles afin d'assurer l'animation de groupe d'élèves pendant le temps du midi. Cette organisation serait applicable dès le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Le conseil municipal, après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré, à l'unanimité, AUTORISE Monsieur le maire, à signer une convention d'accueil d'un bénévole pour les activités périscolaires à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

### CONSULTATION : REHABILITATION DES TOILETTES PUBLIQUES EXISTANTES RUE DU 13 JUIN 1944 A MARIGNY

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le résultat de la consultation concernant la réhabilitation des toilettes publiques rue du 13 juin 1944 à Marigny

La consultation a été lancée suivant la procédure adaptée le 14 novembre 2019 avec une remise des offres fixée au 5 décembre 15 heures. 9 offres ont été remises.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de réaliser les travaux et autorise Monsieur le Maire à signer les marchés avec les entreprises suivantes :

#### QUESTIONS DIVERSES

Lot	Entreprise	Montant HT
1 Maçonnerie - carrelage	MAZZERI	13 546,28 €
2 Menuiserie	LEBOUTEILLER	5 554,09 €
3 Plomberie- ventilation	HCPES	6 748,35 €
4 Electricité	JARNIER	1 456,16 €
5 Etanchéité	CORBET	7 666,32 €
	TOTAL	34 971.20 €

#### Avancement du chantier du pôle public :

Le choix des sols est présenté au conseil municipal qui le valide.

#### Bilan financier de l'association le fil d'Argent :

Monsieur le Maire présente le bilan de l'association le Fil d'Argent qui présente un déficit de 593.85 €, très inférieur à celui de 2018 qui était de 1214.50 €. Les conseillers municipaux prennent acte de ce bilan et félicitent les membres de l'association pour leur implication et leur sens de la solidarité envers les personnes âgées.



# CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 janvier 2020

Absente excusée : LEGENDRE Martine.

Absents : HELAINE Stéphane, HEUGUET Cédric, LE BIHAN Stéphane, GUESDON Joël.

## DEMANDE DE FINANCEMENT POUR LE POLE PUBLIC

Monsieur le Maire rappelle que l'objectif prioritaire du pôle public est de regrouper dans un même lieu un maximum de services à la population et aux entreprises du bassin de vie.

En effet, les habitants du territoire ont des demandes variées (emploi/formation professionnelle, protection sociale, logements...) et il apparaît important d'y répondre complètement ou de pouvoir donner un premier niveau d'information afin de les orienter au mieux.

Le pôle public regroupera les services et équipements suivants :

- La maison de services au public qui sera un lieu d'accueil unique et proposera des services de proximité permettant un maillage efficace et pertinent du territoire.
- Une borne d'accès libre à internet et une borne encadrée.
- Un visio-relais
- Une salle de réunion qui sera un lieu d'échange d'informations et de connaissances pour les différents partenaires, les associations locales et les chefs d'entreprises.
- La bibliothèque municipale
- Les services administratifs de la mairie : urbanisme, élections, affaires scolaires, aides CCAS...
- Les services délocalisés de Saint-Lô Agglo
- Le Comité départemental de la Randonnée ...

Le coût de l'opération est le suivant :

	MONTANT € H.T
TRAVAUX	
	674 101.51 €
MAITRISE D'ŒUVRE ETUDES	62 540,32 €
INSERTION	
TOTAL	736 641.83 €

Le plan de financement est le suivant :

	MONTANT €	
DETR	180 000.00 €	24.44 %
LEADER	60 000.00 €	8.15 %
CPS	157 382.00 €	21.36 %
Saint-lô Agglo	50 000.00 €	6.79 %
Autofinancement	289 259,83 €	39.26 %

Vu la délibération du 16 mai 2017 approuvant la création de la future Maison des Services Au Public (MSAP),

Le conseil municipal approuve le projet présenté, ainsi que le plan de financement et afin de pouvoir concrétiser ce projet, autorise Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande de subvention LEADER et Saint-Lô Agglo.

## AMENAGEMENT DE BOURG : avenant 1 lot 1 Lot n°01 : TERRASSEMENT-VOIRIE-EAUX PLUVIALES- MACONNERIE-MOBILIER

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide par 1 abstention et 23 voix « pour », de conclure l'avenant ci-après avec l'entreprise COLAS de SAINT-LO et autorise à signer l'avenant présenté ci-dessous :

### Objet :

- Intégration des travaux de renforcement et réalisation de la couche d'usure des RD 53, 399 et 89, prévus initialement par le département (une participation sera versée à la commune par le Département) ;
- Aménagement d'une rampe d'accès aux futures toilettes publiques ;
- Elargissement du périmètre de reprise de voirie des RD 53, 399 et 89 ;
- Agrandissement du parking route de Quibou.

Marché initial	741 157.85 € HT
Avenant n°1	+ 62 288.80 € HT
Nouveau montant du marché	803 446.65 € HT
Modification en %	+ 8.40%

# CONSEIL MUNICIPAL

## CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT DE LA MANCHE POUR LA REALISATION ET L'ENTRETIEN SUR LE DOMAINE ROUTIER

Dans le cadre de la convention n° 2019-060, la commune de Marigny-le-Lozon et le département de la Manche prévoient conjointement les modalités de réalisation et d'entretien de travaux en agglomération sur les RD 53, 89 et 399. Le montant de la part départementale est forfaitairement de 49 000 € ht.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité, l'autorise à signer la convention n°2019-060 avec le département de la Manche.

### Questions diverses

#### Pôle public :

Suite à la demande des conseillers municipaux, Monsieur le Maire présente les différentes solutions possibles pour le sol de l'accueil du pôle public. La pose d'un nouveau carrelage est décidée à la majorité des voix.

#### Futur aménagement routier Saint-Lo - Coutances :

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les points principaux des derniers comités de pilotage relatifs au futur aménagement routier Saint-Lô – Coutances.

#### Projet communautaire d'aménagement de la zone artisanale de la Chevalerie :

Des travaux de réfection de voirie et d'aménagement de trottoirs vont être réalisés par Saint-Lô dans la zone artisanale de la Chevalerie courant avril ou mai 2020.

#### Terrain Multisports :

Le début des travaux du terrain multisports, près du pôle enfance, devrait avoir lieu mi-février. La livraison est prévue mi-mars.



#### Fourrière Animale :

A compter du 1<sup>er</sup> avril 2020, une entreprise extérieure gèrera la rétention des animaux mis en fourrière. La mairie restera responsable de la capture des animaux en divagation.

## Zoom sur les activités de Marigny Je T'Aime avec les enfants

Marigny Je T'aime, toujours en activité pour sensibiliser à la protection de l'environnement, comme le prévoit ses statuts, engage en 2020 différents travaux d'animation :

- Une classe de l'IME sur la haie et celles du chemin de la ceinture verte à La Barberie sont bien situées pour cela.

Dès décembre, les élèves sont venus voir les 80 plantations d'essences locales que l'association venait de planter au verger des écoliers chemin du Porchon. Ils ont pu planter eux-mêmes deux érables champêtres et reconnaître les différentes essences.

En janvier, après une balade dans le chemin, nous avons mis en pot 9 plants d'essences locales (1 par élève) près de la classe afin de pouvoir les voir évoluer et les comparer.

Toujours en janvier, il a été vu les différents fruits de l'hiver des haies qui nourrissent animaux et hommes. Il y en avait de grignotés, d'autres germés ou avec leur enveloppe de protection. L'association a donné une mangeoire à oiseaux qui a été accrochée près de la classe.

En février, nous avons mis en place deux nichoirs sur le chemin. Ils sont accrochés à des arbres hauts pour permettre une observation depuis la cour de l'école.

En mars les travaux se poursuivront avec les fleurs des haies.

- Avec la classe de M. Bachelier de l'école Julien Bodin, nous continuons nos travaux près du jardin de l'école et avons mis en place 4 abris à hérissons et 4 abris à crapauds, de bons auxiliaires du jardin.

Le 13 février, nous allons décrocher les nichoirs mis en place en 2019, afin de les nettoyer et voir s'ils ont été occupés.

Viendront ensuite d'autres travaux axés sur le développement durable.

- Avec le centre de loisirs nous réitérons notre partenariat pour 3 animations sur le temps de chaque petites vacances. Le mercredi 19 février avec l'association AVRIL pour une découverte des oiseaux. Le jeudi 23 avril avec l'association CIEC pour une petite pêche aquatique et enfin en octobre avec le CPIE du Cotentin.





# INFORMATIONS MUNICIPALES



## Pour les nouveaux inscrits et l'entrée en petite section de maternelle

A l'école Julien Bodin le :

- ◆ **Lundi 6 avril de 9h00 à 12h00**
- ◆ **Mardi 7 avril de 17h à 19h**

Merci de vous munir du formulaire d'inscription pour l'école et la cantine, et des photocopies\* du carnet de santé et du livret de famille de l'enfant.

Vous veillerez à retirer le dossier d'inscription auprès de la mairie ou sur le site internet (<http://mairie-marigny.com>).

\* possibilité de faire les photocopies en mairie avant l'inscription à l'école.



Elles se dérouleront en deux tours, les 15 et 22 mars 2020, de 8h à 18h.

## Quels documents présenter pour voter ?

Il est obligatoire de présenter une pièce d'identité dans les communes de + de 1 000 habitants :

- carte nationale d'identité
- Passeport
- Permis de conduire
- Permis de chasser avec photo
- Carte vitale avec photo
- Carte d'ancien combattant avec photo...

## LA FIBRE OPTIQUE

La fibre optique est un mince fil de verre. Il s'agit à ce jour de la technologie la plus performante pour transmettre des données informatiques à la vitesse de la lumière. Elle permet un débit internet beaucoup plus important que l'ADSL, quelle que soit la distance qui sépare le foyer de l'infrastructure réseau. **Particuliers ou professionnels, profitez des nouveaux usages du numérique qu'offre la fibre optique !**

Les travaux de déploiement du réseau de fibres optiques sur la commune **de Marigny** sont terminés.

Retrouvez toutes les informations concernant le réseau et testez votre éligibilité sur

**[www.manche-fibre.fr](http://www.manche-fibre.fr)**

02.14.16.00.08 [contact@manche-fibre.fr](mailto:contact@manche-fibre.fr)

## SOLIDARITE TRANSPORT

Solidarité transport est un dispositif qui a pour but de permettre à des **personnes sans moyens de locomotion, isolées et non imposables sur le revenu** de pouvoir se déplacer pour se rendre à des rendez-vous médicaux, des démarches administratives, des visites et autres rendez-vous sur le territoire via le réseau de chauffeurs bénévoles.

Nous sommes actuellement à la recherche de chauffeurs bénévoles sur les communes suivantes : **Marigny, Carantilly, Le Lorey, Le Mesnil Amey, Saint-Gilles, Hébécrevon, La Chapelle-en-Juger, Montreuil-sur-Lozon, Lozon, Le Mesnil Vigot, Rémilly-sur-Lozon...**

Si des personnes souhaitent s'investir dans cette action bénévole pour permettre la rencontre et favoriser les liens du territoire et ainsi permettre aux personnes les plus isolées et dépourvues de moyens de locomotion de répondre à leurs besoins.

**Vous pouvez contacter le coordonnateur local Mme TOSTAIN au 02 33 57 54 31, la coordination départementale de la Manche de Solidarité Transport au 06 68 14 95 59.**

## 40 ANS COMITE DES FETES DE LOZON

Le 16 novembre, le président, Francis Osmond et les membres ont invité les lozonnais à fêter le 40<sup>ème</sup> anniversaire du comité des fêtes.

C'est dans une ambiance conviviale que chacun s'est retrouvé autour d'un apéritif dinatoire.

Les présidents fondateurs et les anciens membres de l'association ont partagé souvenirs et anecdotes à cette occasion.



## STE BARBE 2019

Lors de la cérémonie de la Sainte Barbe le samedi 30 novembre, M. Louis VILQUIN, président de l'Amicale des sapeurs pompiers de Marigny-le-Lozon a remis la médaille de reconnaissance de l'union départementale des sapeurs pompiers de la Manche à M. Jules LEHUBY pour le service rendu à l'Amicale.



## VOEUX AU PERSONNEL COMMUNAL

Mardi 17 décembre 2019 l'ensemble du personnel de la commune de Marigny-le-Lozon, et les élus s'étaient réunis pour la traditionnelle réunion du personnel.



Monsieur le Maire a remercié le personnel pour l'engagement de chacun cette année encore. La soirée s'est déroulée dans la bonne ambiance autour d'un apéritif dinatoire réalisé avec brio par l'équipe du restaurant scolaire.

# ZOOM SUR LES VŒUX 2020

## Cérémonie des vœux à Marigny



Lors de cette soirée, la médaille d'honneur régionale a été remise à M. Pierre TURGIS pour ses trente ans comme conseiller municipal. Pour terminer, un verre de l'amitié toujours apprécié et très convivial.

Cette année encore, les Marignais ont répondu présents aux vœux du Maire Fabrice LEMAZURIER qui a annoncé être candidat pour un deuxième mandat.



## Cérémonie des vœux à Lozon

Samedi 4 janvier, Marc Bourbey, maire délégué de Lozon, accompagné de Fabrice Lemazurier, maire de Marigny-le-Lozon et les conseillers municipaux, avait convié les Lozonnais à la cérémonie des Vœux.

Certains lozonnais ont découvert la salle des fêtes rénovée. Marc Bourbey a fait état des différents travaux réalisés dans la commune déléguée .



# HISTOIRE DE MARIGNY

Merci

Monsieur Roger POTIER



Souvenirs

Notre maison était, située avec le magasin rue froide aujourd'hui rue Auguste Eugéline ou Place Vesport.

Il y avait sur le magasin une terrasse, qui existe toujours et au bord de la terrasse face à la rue il avait été fixé sur un socle en pierre soutenu par une solide tige de fer un "poilu" de 14-18 avec son casque, montant la garde avec son fusil, il mesurait 70 cm de haut.

Il avait été mis en place en 1922. c'était l'emblème du magasin qui vendait beaucoup de poterie, il a été fabriqué à Noron-la-Poterie.

Le poilu a survécu au bombardement de Marigny le 13 juin 1944 et aux combats de la libération du bourg en ruines le 27 juillet.

Je l'ai récupéré en 2002. après un léger "rajeunissement" il est présent au mémorial COBRA où je lui avais réservé une place.

Derrière la glace de sécurité il monte toujours la garde entouré de casque et médailles de ma famille et cartes postales authentiques datées 1915 - 1916 envoyées au front

Après plus de 80 ans de présence au milieu du bourg de Marigny  
Il a pris une retraite bien méritée...



Roger Potier

De votre belle écriture, vous nous avez conté l'Histoire de Marigny au travers d'une série d'articles dont voici le dernier.

# VIE ASSOCIATIVE

## Les manifestations à venir.

Salle des fêtes de Lozon

Salle des fêtes Marigny

### FEVRIER 2020 :

**Dimanche 16** : assemblée générale de l'association Les Amis des oiseaux de la Manche à la salle des fêtes place Westport. 🟡

**Vendredi 21** : assemblée générale de la Gaule Marignaise 20h30 ancienne communauté de communes.

**Samedi 22** : Yoga parent-enfant 🟡

Elise Dubos et l'association *C'est Beau Ici* vous proposent, lors de cet atelier, de partager un moment différent avec votre enfant : on pratique un yoga ludique et imagé, on s'amuse en se relaxant ! de 10h30 à 11h30 à la salle des fêtes de Marigny (place Westport, à gauche de la mairie).

15€ par parent-enfant ; apporter 2 tapis si vous en avez. Renseignements et inscriptions au [06 88 97 82 40](tel:0688978240)

### MARS 2020 :

**Mercredi 4** : concours de belote organisé par le Club de L'Amitié de Marigny 📞 [06.33.73.05.42](tel:0633730542)/[06.42.84.30.10](tel:0642843010) 🟡

#### COLLECTE DE SANG

**Vendredi 6 mars 2020**

A la salle des fêtes Place Westport  
Marigny de **15h30 à 19h00**



**Samedi 14** : ouverture de la pêche Lozon et Terrette

À Lozon : restauration sur place organisée par le comité des fêtes de Lozon.

**Samedi 21** : ouverture de la pêche à l'étang de Marigny. Lâchers de truites les samedis 4, 11 et 25 avril, 9 et 23 mai, à la fête de la pêche le 7 juin, le 20 juin et le 29 août. 📞 [02.33.55.18.78](tel:0233551878)

Vente des cartes : [www.cartedepeche.fr](http://www.cartedepeche.fr) ou voir nos dépositaires : Bar PMU Marigny, la Maison Saint-Gilles, Bar des Sportifs Lozon, Bar Au Bon Accueil Hébecrevon.

**Mercredi 25**: Loto organisé par les Anciens Combattants de Marigny 📞 [06.98.98.26.32](tel:0698982632) ou [02.33.55.15.36](tel:0233551536) 🟡

**Mercredi 26** : concours de belote organisé par le Club de L'Amitié de Marigny 🟡  
📞 [06.33.73.05.42](tel:0633730542)/[06.42.84.30.10](tel:0642843010)

**Samedi 28** : courses cyclistes départementales à Lozon organisées par Périers Cycliste. Départs à 14h30 et 16h15.

**Samedi 28** : lâcher de truites à Lozon. Restauration sur place organisée par le comité des fêtes de Lozon.

### AVRIL 2020 :

**Samedi 4**: soirée dansante organisée par l'association Danses Vacances 📞 [06.80.13.38.90](tel:0680133890) 🟡

**Mercredi 15** : loto organisé par l'association Marigny Je T'Aime 📞 [06.70.46.11.39](tel:0670461139) 🟡

**Samedi 18** : loto organisé par l'étoile sportive Marigny (foot) 📞 [02.33.57.09.28](tel:0233570928) [06.33.51.88.84](tel:0633518884) 🟡

**Dimanche 19**: loto organisé par l'association des parents d'élèves de l'école Notre Dame 📞 [06.70.46.11.39](tel:0670461139) 🟡

**Mercredi 22** : loto organisé par les anciens combattants du canton de Marigny 📞 [06.70.46.11.39](tel:0670461139) 🟡

**Vendredi 24** : concours de belote organisé par le Club de L'Amitié de Marigny 🟡  
📞 [06.33.73.05.42](tel:0633730542)/[06.42.84.30.10](tel:0642843010)

**Samedi 25** : soirée dansante organisée par le comité des fêtes de Marigny 📞 [06.75.34.18.66](tel:0675341866) 🟡

Retrouvez tous les renseignements sur les associations sur le site internet de la mairie : [www.mairie-marigny.com](http://www.mairie-marigny.com)

## Zoom sur un de nos commerçants

### « L'AUTRE »

Installée depuis plusieurs mois déjà au 11 place Westport à Marigny-le-Lozon, l'Autre est une agence de communication et une plate-forme d'impression, destinée essentiellement aux entreprises et aux associations.

L'agence de communication propose :

- ◆ assistance en marketing, stratégie de communication, publicité.
- ◆ un studio de création et de composition de tous types de documents imprimés.
- ◆ la conception de sites internet : du site vitrine au site marchand complet etc ...

La plate-forme d'impression tous supports tous formats crée dépliants, catalogues, fiches techniques, banderoles, adhésifs, objets publicitaires etc...

L'agence, forte de deux décennies d'expérience, a été créée dans le Val d'Oise et est arrivée en 1998 dans la Manche, à Agneaux d'abord puis à Marigny-le-Lozon. Elle est dirigée par Patrice Boucher à qui nous souhaitons bonne continuation et belle réussite de ses projets.



« L'Autre » 11 place Westport Marigny 50570 MARIGNY-LE-LOZON  
Tél : 02.33.05.75.78 www.lautre50.fr

## LES SERVICES DANS LA COMMUNE

### Permanence de Mme Adèle HOMMET

Conseillère Départementale : le mercredi SUR RDV  
adele.hommet-lielievre@manche.fr **06.31.40.21.29**

### GENDARMERIE St Jean De Daye **02.33.72.50.20**

Du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h  
Et le dimanche de 9h à 12h et de 15h à 18h

### TRESORERIE **02.33.55.15.10**

Lundi, mardi, mercredi, jeudi 8h30-12h30.

### LA POSTE **02.33.77.55.00**

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30  
le samedi de 9h à 12h30.

### CRECHE **02.33.06.12.37**

### ACCUEIL DE LOISIRS **02.33.72.23.98**

Pôle enfance

### R.E.P.A.M (relais Enfants **02.33.05.23.84**

Parents assistants maternelles)

Mercredi de 9h à 11h30 et le jeudi de 16h à 18h30

### MAISON DES JEUNES **06.37.03.18.98**

Mercredi et samedi 14h à 18h et pendant les petites vacances scolaires.

### ECOLE JULIEN BODIN **02.33.55.15.93**

### ECOLE NOTRE DAME **02.33.55.49.94**

### COLLEGE JEAN MONNET **02.33.55.19.86**

### MARIGNY TOURISME

**02.33.55.08.13**

Chalet place Westport

### BIBLIOTHEQUE

**02.33.56.81.29**

Lundi 16h30 à 17h30, mercredi 10h30 à 12h et de 14h à 17h, vendredi 16h30 à 17h30, samedi 10h30 à 12h.

### ASSISTANTE SOCIALE

**02.33.77.28.93**

Tous les jeudis de 14h à 17h à la mairie  
Sur rendez-vous

### C.L.I.C

**02.33.06.04.71**

Centre médico social 7 rue de La Libération à Saint-Lô

### A.D.M.R

**06.65.11.04.10**

Tous les mercredis de 9h30 à 11h45  
à l'ancienne Communauté de Communes.

### MAISON DE RETRAITE

**02.33.77.14.77**

### SAUR

**02.50.72.40.00**

### C.D.H.A.T

**02.33.75.64.24**

Mardi 19 novembre de 9h30 à 12h30 à la mairie.

### MISSION LOCALE

**02.33.57.17.17**

Sur rendez-vous à la mairie le lundi matin

### C.D.R.P

**02.33.55.34.30**

### DECHETTERIE

Lundi 9h-12h 14h-18h, mercredi 14h-18h le jeudi 14h-18h samedi 9h-12h 14h-18h.